

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 04/05/2020

1. Approbation du pv de la réunion du 30/04
2. Préparation du dépouillement
3. Informations partagées
4. Traitement des plaintes éventuelles
5. Divers

COMPOSITION DE LA COMMISSION ÉLECTORALE

Membres étudiant-es :

| | |
|--------------------------------|--|
| Ilias Karavidas (effectif) | ilias.karavidas@student.uclouvain.be |
| Limor Aharon (effective) | limor.aharon@student.uclouvain.be |
| Célestine Moreau (effective) | celestine.moreau@student.uclouvain.be |
| Maxime Butera (effectif) | maxime.butera@student.uclouvain.be |
| Eléonore Haddioui (suppléante) | eleonore.haddioui@student.uclouvain.be |

Membres de l'UCLouvain désigné-es par le Vice-recteur :

| | |
|------------------------------|-------------------------------|
| Willems Geoffrey | geoffrey.willems@uclouvain.be |
| Edouard Cuvelier | edouard.cuvelier@uclouvain.be |
| Suppléant·e : Auriane Lamine | auriane.Lamine@uclouvain.be |

Représentant le vice-recteur :

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Florence Vanderstichelen, présidente | florence.vanderstichelen@uclouvain.be |
|--------------------------------------|---------------------------------------|

Représentant l'administration de la vie étudiante :

| | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| Nicolas Gilson | nicolas.gilson@uclouvain.be |
| Suppléante : Véronique Eeckhoudt | veronique.eeckhoudt@uclouvain.be |

Permanentes de l'AGL en soutien à la commission :

| | |
|---------------------------|--|
| Frédérique Marsin | fredmarsin@aglouvain.be |
| Donatienne van den Abeele | dvandenabeele@aglouvain.be |

COMPTE-RENDU DU 04/05/2020

Présent-es : Edouard Cuvelier, Florence Vanderstichelen, Maxime Butera, Nicolas Gilson, Limor Aharon, Geoffrey Willems, Célestine Moreau et Ilias Karavidas.

Excusé-es : /

Invité-es : Frédérique Marsin, Donatienne van den Abeele et Damien Giry

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

1. Approbation du pv de la réunion du 30/04

Moyennant la rectification de l'erreur de frappe dans le taux de participation (21,53% et non 21,35%), le PV du 30/04 est approuvé et peut-être publié sur le site de l'AGL.

2. Informations partagées

Il n'y a pas d'informations partagées.

3. Traitement des plaintes éventuelles

Il n'y a pas de plaintes.

4. Divers

Il n'y a pas de divers.

5. Préparation du dépouillement

La Commission électorale fait un retour sur le scrutin, qui s'est globalement très bien déroulé.

- Ce week-end, la société Bluekrypt et l'auditeur de la Commission ont procédé à un mélange de l'urne.
- Avant la réunion, les porteur-euses de clés se sont réuni-es et ont chacun-e déchiffré partiellement les bulletins.
- La société Bluekrypt a assemblé les bulletins et envoyé à la Commission électorale.
- Deux attributions des sièges ont été faites, une par la société Bluekrypt, une par l'auditeur de la Commission, à des fins de comparaison.

La société Bluekrypt relève plusieurs questions à inscrire au cahier des charges pour l'année prochaine :

- Quel type d'arrondi choisi-t-on pour le site et pour les feuilles excel de résultats transmises par Bluekrypt ? Un choix peut être fait entre un arrondi vers le bas, qui assure de manière absolue que le taux légal de participation est effectivement atteint, ou un arrondi vers le haut, qui rendrait le quorum un peu plus facile à atteindre.
- Lorsque la Commission électorale active des logins pour des électeur-rices, le nombre d'électeur-rices n'augmente que lorsque la personne a effectivement voté. Ceci avait été décidé pour ne pas jouer défavorablement dans le taux de participation. Est-ce que la Commission maintient cette position, en sachant que ce n'est pas ce qu'il y a de plus fidèle à la réalité ?

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

- L'UCLouvain bloque certains e-mails. A l'avenir, il serait nécessaire de faire soit une configuration avec le SGSI, soit une adresse interne à l'UCLouvain, réservée aux élections, afin de faciliter la communication avec les étudiant.es. Cela figurera dans le rapport d'audit.

Le taux de participation de cette année est de 21,54%.

Les résultats seront annoncés via un événement sur la plateforme Teams, au moyen d'un powerpoint préparé par la commission. La proclamation des résultats initialement prévue à 16h a été avancée à 13h30 afin de minimiser la possibilité de fuites des résultats, tout en laissant à la commission une marge de manoeuvre afin de réaliser un powerpoint et de comparer les attributions des sièges. La commission insiste sur le besoin de fixer une heure réaliste afin de ne pas faire attendre les étudiant-es qui attendent les résultats et de minimiser les pressions extérieures.

La Commission électorale a passé en revue les résultats et la répartition des sièges. Des points d'attention ont été soulevés :

- Ces résultats sont provisoires.
- Il faut faire la vérification que, dans les facultés présentes sur plusieurs sites, la représentation des sites est faite correctement.
- Tou·tes les candidat·es CGEI ont été élu·es. La commission ne doit pas recourir au mécanisme des sièges supplémentaires facultatifs.

Les permanent·es se chargent de publier les résultats provisoires sur le site de l'AGL.

PV rédigé par Frédérique Marsin et Donatienne van den Abeele